



COMITÉ DES COTISATIONS ET DES FRAIS RAPPORT AUX MEMBRES

ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE DE RCA, 26 JANVIER 2025

Participants à la réunion du comité des cotisations et des frais de RCA :

Comité des cotisations et des frais de RCA :

- Colombie-Britannique - **Judy Smith**
- Colombie-Britannique - **Audrey Tsai**
- Ontario - **Dave Boyd**
- Région des Prairies - **Russell Hart**
- Québec - **Daphné Bisson (présidente)**
- Région de l'Atlantique - **Daphne Dumont**
- Présidente de RCA (membre d'office) - **Carol Purcer**
- Trésorier de RCA (membre d'office) - **Derek Ventnor**

Personnel de RCA

- **Jennifer Fitzpatrick** - Chef de la direction par intérim/directrice des partenariats et du développement du sport de RCA

Contexte des recommandations

Le comité des cotisations et des frais de RCA a été convoqué conformément aux articles 8.1 et 8.2 des règlements administratifs de RCA. La présidente, Daphné Bisson, a été élue en règle lors de la première réunion du 8 octobre 2024. Les procédures, l'échéancier et les informations dont le comité aurait besoin ont été déterminés.

Le comité s'est réuni à nouveau le 27 octobre pour évaluer et aborder un portfolio complet de renseignements financiers, des données sur les participants aux activités et d'autres renseignements pertinents. Le 7 novembre, le comité s'est réuni à nouveau pour poursuivre la discussion et formuler ses recommandations au conseil d'administration de RCA (voir ci-dessous).

Le comité estime avoir reçu l'intégralité des renseignements financiers pertinents et appropriés et des autres informations demandées afin d'appuyer la prise de décision.

Pour formuler ses recommandations au conseil d'administration de RCA, le comité des cotisations et des frais a considéré les éléments suivants :

- Suite à la recommandation de l'an dernier, les frais de participations 2024-2025 ont été établis à 27,50 \$ par personne, les frais d'inscription aux régates à 4 \$ par épreuve, les cotisations des clubs à 460 \$, les cotisations des associations provinciales d'aviron à 800 \$ et les cotisations des associations spéciales et organisations associées à 575 \$. Ces montants représentaient une augmentation d'environ 4 % par rapport à l'année précédente.

L'activité des membres et des participants a été revue. L'activité des participants a augmenté en 2023-2024 par rapport à l'année précédente et surpasse maintenant les niveaux pré-pandémie. La majorité des participants s'inscrivent dans les six premiers mois de l'exercice financier (1^{er} avril au 30 septembre) et le total pour la moitié de l'exercice 2024-2025 est déjà à 11 680 inscriptions. Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, 5181 participants avec des numéros de RCA ont participé aux régates sanctionnées par RCA, une diminution de 9,57 % par rapport à 2022-2023. Les données de siège démontrent une augmentation du nombre d'épreuves par concurrent pour ceux qui décident de participer aux compétitions.

- Les résumés des états des résultats d'exploitation ont été revus (depuis 2020) et une prévision à jour pour la saison en cours a été préparée. Au cours des derniers mois, RCA a mis en place plusieurs stratégies de réduction des coûts pour remédier aux contraintes budgétaires et un déficit d'environ 30 000 \$ est prévu pour l'année 2024-2025.
- Un tableau détaillé des sources de financement a également été fourni. La plupart des fonds de l'organisme proviennent de Sport Canada. Généralement, les cotisations des membres de RCA représentent entre 20 et 30 % de l'investissement total en développement national du sport et exploitation. La variation dépend des fonds spéciaux reçus pour des initiatives spécifiques, par exemple, Le Sport communautaire pour tous.
- Bien que les règlements administratifs demandent que les frais et cotisations soient revus annuellement, au cours des quatre dernières années, le comité a envisagé des augmentations annuelles systématiques qui reflètent l'indice des prix à la consommation (IPC) (à moins de circonstances imprévues) afin d'éviter de grosses augmentations à l'avenir. Comme le comité de l'an dernier, le comité a eu une forte discussion sur les pressions financières ressenties au cours des derniers mois à tous les niveaux (local, provincial, national) et

déterminé que les coûts « réels » ont augmenté beaucoup plus que le taux d'inflation annuel (déplacements, hébergement, etc.) et que nous n'avons pas encore « rattrapé » les déficits des années sans augmentation. Vu la situation économique actuelle, le comité a déterminé à l'unanimité qu'une augmentation de 7 % était raisonnable pour le prochain exercice financier. Cette augmentation va atténuer les effets du déficit actuellement prévu. Cependant, il est important de noter que vu l'augmentation prévue des coûts pour la prochaine année, Aviron Canada sera responsable du travail supplémentaire pour éviter d'autres déficits.

- Suite au webinaire du 21 novembre 2024, le comité a abordé l'idée d'augmenter les frais par siège de 1 \$, qui a été suggérée pendant le webinaire. En se basant sur les tendances des récentes compétitions, le comité a déterminé que cette mesure affecterait principalement les rameurs U19, il a donc décidé de ne pas appliquer la suggestion.

Recommandations :

Le comité des cotisations et des frais recommande une augmentation d'environ* 7 % des frais de participation (27,50 \$ à 29,40 \$) et des frais de siège (4 \$ à 4,30 \$), qui, bien qu'insuffisante pour entièrement suivre l'augmentation des coûts, a pour but de limiter les conséquences à court terme.

Le comité des cotisations et des frais recommande également une augmentation d'environ* 7 % de la cotisation des clubs (460 \$ à 490 \$), des associations spéciales/organisations associées (575 \$ à 615 \$) et des associations provinciales d'aviron (800 \$ à 855 \$).

*arrondi pour simplifier la planification et la comptabilité.

Proposition :

Le comité des cotisations et des frais de RCA 2024 recommande une augmentation d'environ 7 % de tous les frais et cotisations pour l'exercice financier qui commence le 1^{er} avril 2025, ce qui portera les frais et cotisations à : frais de participation 29,40 \$, frais par siège 4,30 \$, cotisations des clubs 490 \$, cotisations d'association spéciale/organisation associée 615 \$, cotisations d'association provinciale 855 \$.

Proposée par : Russell Hart

Appuyée par : Daphne Dumont

On a rappelé au comité que le financement de base de Sport Canada n'a pas augmenté depuis le début des années 2000 et les coûts d'exploitation augmentent annuellement. De plus, la réalité financière post-pandémie est

que de nombreux coûts d'exploitation ont augmenté bien au-delà de l'IPC annuel. En bref, les sources de financement ne suivent pas l'augmentation des coûts. Cela limite la capacité de RCA à offrir plus de programmes et lancer d'autres initiatives et les revenus ne suivent pas les frais d'exploitation de base.

À cette fin, le comité s'est fait conseiller par le trésorier de RCA de développer une stratégie financière à long terme en priorité en 2025 pour assurer la viabilité à long terme et tous les frais de structure devront être considérés dans ce processus.

Daphné Bisson
Présidente du comité des cotisations et des frais de RCA
12 novembre 2024